

Vous recherchez une opportunité à la hauteur de votre talent, voici une occasion à saisir!

Rejoindre l'équipe de Delson c'est avoir l'opportunité de contribuer à l'effervescence d'une municipalité dynamique qui compte un peu plus de 8 500 habitants. Travailler à Delson c'est aussi bénéficier d'un environnement de travail stimulant où l'équipe municipale travaille en collaboration, dans un esprit d'entraide et de collégialité, dans une perspective d'amélioration continue des processus afin de fournir les meilleurs services aux citoyens! Saurez-vous relever le défi?

INSPECTEUR MUNICIPAL, INSPECTRICE MUNICIPALE
(POSTE TEMPS PLEIN, TEMPORAIRE 12 MOIS avec possibilité de permanence)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'aménagement du territoire, le titulaire de ce poste veille à l'application des lois et règlements qui s'appliquent sur le territoire municipal en matière d'urbanisme, de construction et d'environnement. Il sera également responsable de la délivrance des permis et certificats, conformément à l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Informer et conseiller les citoyens sur les aspects techniques de la réglementation et les accompagner dans leurs projets de construction et leurs certificats d'autorisation ;
- Effectuer le suivi des dossiers relatifs aux plaintes et requêtes relevant du Service qui lui sont désignés ;
- Procéder à l'analyse et l'émission des demandes de permis et certificats d'autorisation ainsi qu'à l'émission des certificats d'occupation en fonction des lois et de la réglementation en vigueur (zonage, construction, lotissement, nuisances, etc.) ;
- Assurer la délivrance des divers types d'autorisation ou d'approbation prévues par les règlements ;
- Effectuer le suivi des demandes et la surveillance du territoire afin de s'assurer du respect de la réglementation d'urbanisme ;
- Faire respecter les règlements d'urbanisme par l'inspection des chantiers et des propriétés ;
- Émettre des avis de correction pour les travaux non conformes aux demandes de permis ou à la réglementation en vigueur et émet des ordres d'arrêt pour les travaux effectués sans permis ou jugés inacceptables ;
- Émettre des constats d'infraction et représente la Ville, lorsque requis, lors des procédures judiciaires ;
- Recevoir, documenter et analyser les demandes de dérogation mineure, et les projets soumis dans le cadre des règlements relatifs au Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) ;
- Assister la direction du Service pour l'analyse des projets de développements et des dossiers relatifs au comité consultatif d'urbanisme ;
- Exécuter toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

- DEC en aménagement du territoire, en urbanisme, en architecture ou toute expérience jugée pertinente ;
- Minimum de deux (2) années d'expérience pertinente ;
- Connaissance des codes de construction en vigueur ;
- Aptitudes à travailler avec la réglementation en urbanisme applicable dans une municipalité ;
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles ;
- Orienté vers le service client ;
- Connaissances informatiques intermédiaires : suite Microsoft office, AutoCAD ;
- Permis de conduire valide, classe 5 ;
- Connaissance de la géomatique (atout).



OFFRE D'EMPLOI

SALAIRE ET AVANTAGES

Horaire 35 heures par semaine réparties sur 4 jours et demi.

Être disponible, à l'occasion, le soir et fin de semaine.

Le salaire horaire se situe entre 30.63 \$ et 37.66 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae **au plus tard le 13 juillet 2025** en spécifiant le titre d'emploi dans l'objet du courriel à l'adresse suivante : cv@ville.delson.qc.ca

* Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

* Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.